

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 29 janvier 2016

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 22 janvier 2016, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis en mairie, le vendredi 29 janvier 2016, à 19 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Sont présents : Mme CLAISSE, M. MICHEL, Mme LE BERRE, M. SALIOU, Mme QUEOURON, M. MORRY, Mme PORTAILLER, M. PERVES, Mme APPRIOU, M. DERRIEN, Mme L'AMINOT, M. JEZEQUEL, Mme BOSCH, M. YVEN, Mme AUFFRET, M. BALANANT, Mme MARTIN, M. BILLON, M. KERRIEN, Mme LAIZET, M. POULIQUEN, M. TURLAN, Mme BETON, Mme BLEAS M., M. PHELIPPOT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration :

Mme MORIZUR, Adjoint au Maire, a donné procuration à Mme CLAISSE, Maire,
Mme BLEAS K., Conseillère municipale, a donné procuration à Mme LE BERRE, Adjoint au Maire,
M. LE BRAS, Conseiller municipal, a donné procuration à M. SALIOU, Adjoint au Maire,
Mme LARVOR, Conseillère municipale, a donné procuration à Mme LAIZET, Conseillère municipale.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Mme Huguette AUFFRET, Conseillère municipale, est nommée pour remplir cette fonction.